

## Vœux du Président aux acteurs de la santé : Vers une véritable reconnaissance du rôle de l'intercommunalité ?

À l'occasion de ses vœux aux acteurs de la santé ce 6 janvier, le Président de la République a esquissé des solutions qui résonnent fortement avec les propositions portées par Intercommunalités de France. L'association se satisfait d'un discours faisant la part belle à l'échelle des bassins de vie, tant pour décliner les objectifs de santé publique territoire par territoire, que pour mettre en œuvre les coordinations nécessaires.

La sortie progressive de la tarification à l'acte, au profit d'une **prise en compte des objectifs de santé publique à l'échelle de chaque territoire, constitue une avancée** dans la prise en compte des disparités d'accès aux soins, et des problématiques de santé publique dans chaque bassin de vie. **Pour Intercommunalités de France, il est nécessaire de s'appuyer sur les élus locaux qui œuvrent déjà beaucoup en la matière.** Beaucoup d'intercommunalités ont mis en œuvre ces dernières années des contrats locaux de santé (CLS) qui font l'état des lieux des enjeux locaux en matière de santé publique, et déclinent des objectifs.

Pour Sébastien Martin, président d'Intercommunalités de France, « *il s'agit d'un pas de plus vers l'approche globale de la santé pour laquelle nous plaçons, intégrant notamment le rôle indispensable de la prévention* ».

**Intercommunalités de France souhaite que ces avancées soient l'occasion de mieux intégrer l'échelon intercommunal aux zonages des Agences régionales de santé (ARS),** afin de prendre en compte effectivement les besoins de santé publique à l'échelle de chaque bassin de vie.

L'association, qui a suivi finement les travaux des **CNR Santé territoriaux** ([voir notre communiqué du 12 décembre](#)), **plaide pour que les ARS s'appuient bien plus fortement sur les intercommunalités dans la mise en œuvre des feuilles de route** dans chaque bassin de vie. Il en va de la bonne implication des élus locaux, des acteurs de la santé, du monde associatif, et des citoyens, dans ses travaux.

Le Président de la République a également fait la part belle **à la nécessaire coordination de tous les acteurs,** en écho aux propositions d'Intercommunalités de France pour davantage de coopérations pour dégager davantage de temps médical. **L'association plaide pour une généralisation des communautés professionnelles de santé, en lien étroit avec les intercommunalités.**

Enfin, **Emmanuel Macron a eu des mots forts sur l'importance du cadre de vie des territoires,** notamment en matière de logement des professionnels de santé, de transport public, d'accès aux services, de culture et de sport, **autant de compétences structurantes pour les intercommunalités.** Intercommunalités de France souhaite également alerter sur de **nécessaires investissements pendant la période de formation des futurs professionnels de santé,** afin de rendre plus accessibles les études de médecine et de doter ces étudiants des meilleures conditions d'apprentissage.

**Intercommunalités de France se félicite du lancement de ces vastes chantiers, et est prête à faire remonter les nombreuses initiatives déjà mises en œuvre par les intercommunalités, et à faire des propositions.**

### À propos d'Intercommunalités de France

Créée en 1989 pour promouvoir la coopération intercommunale en France, l'association représente les intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux et les accompagne par la mise à disposition de l'expertise de son équipe technique.

Elle fédère aujourd'hui près d'un millier d'intercommunalités de toutes catégories juridiques : 17 métropoles, 214 communautés d'agglomération et urbaines, 10 établissements publics territoriaux de la métropole du Grand Paris, 740 communautés de communes.

En savoir plus : [www.intercommunalites.fr](http://www.intercommunalites.fr)

# INTERCOMMUNALITÉS DE FRANCE

[Retrouvez la fiche « Pour une responsabilité territoriale des acteurs de la santé » de la Feuille de route d'Intercommunalités de France](#)

**Contact presse :**

Yoann Jacquet – [y.jacquet@adcf.asso.fr](mailto:y.jacquet@adcf.asso.fr) – 06 71 50 65 88

**À propos d'Intercommunalités de France**

Créée en 1989 pour promouvoir la coopération intercommunale en France, l'association représente les intercommunalités auprès des pouvoirs publics nationaux et les accompagne par la mise à disposition de l'expertise de son équipe technique.

Elle fédère aujourd'hui près d'un millier d'intercommunalités de toutes catégories juridiques : 17 métropoles, 214 communautés d'agglomération et urbaines, 10 établissements publics territoriaux de la métropole du Grand Paris, 740 communautés de communes.

En savoir plus : [www.intercommunalites.fr](http://www.intercommunalites.fr)